

MBV & Associés  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris

26, rue Cambacérés  
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de  
Versailles  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

**Monte Paschi Banque S.A.**

Attestation des commissaires aux comptes



MBV & Associés  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris  
26, rue Cambacérès  
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

### **Monte Paschi Banque S.A.**

Siège social : 11, boulevard de la Madeleine - 75001 Paris  
Capital social : € 69 632 276

Attestation des commissaires aux comptes

A l'attention de M. Roberto Bonucci

Cher Monsieur,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société MONTE PASCHI BANQUE et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le document « informations relatives aux implantations et activités de MONTE PASCHI BANQUE dans chaque Etat ou territoire », joint à la présente attestation.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de M. Roberto Bonucci, Directeur général. Les modalités d'élaboration de ces informations sont précisées dans le document ci-joint.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance et la cohérence de ces informations avec la comptabilité ou les données internes à l'entité en lien avec la comptabilité telles que, notamment, la comptabilité analytique ou des états de gestion.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher les données chiffrées déclarées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 avec les états comptables ;
- Valider le périmètre de consolidation au 31 décembre 2015



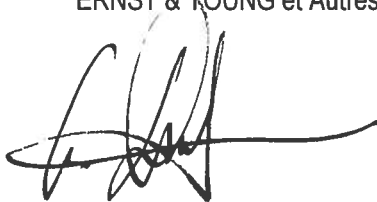
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance et la cohérence des informations objet de l'attestation avec la comptabilité et les données internes à l'entité en lien avec la comptabilité telles que, notamment, la comptabilité analytique et des états de gestion.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Courbevoie, le 11 avril 2016

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Durand  
Associé

Paris, le 11 avril 2016

MBV & Associés



Martine Leconte  
Associé



## Informations relatives aux implantations et activités au 31.12.2015

Messieurs,

En votre qualité de CACs de la MPB nous vous demandons de bien vouloir attester les informations suivantes relatives à l'article L.511-45.

L'article L.511-45 du Code monétaire et financier modifié par l'ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 impose aux établissements de crédit de publier des informations sur leurs implantations et leurs activités, incluses dans leur périmètre de consolidation, dans chaque État ou territoire.

Les tableaux ci-après, en application de l'article précité, mentionnent les informations requises.

### 1. Périmètre de consolidation

Nom implantation	Nature d'activité	Localisation géographique
Monte Paschi Banque	Banque	France
Monte Paschi Conseil	Intermédiation immobilière	France
SCI Victor Hugo	Immobilier d'exploitation	France

### 2. Détail par pays\*

	France
Produit net bancaire	41 937
Effectifs, en équivalent temps plein	299
Bénéfice ou perte avant impôt	-12 220
Montant des impôts sur les bénéfices	-
<i>dont impôts différés</i>	-
Subventions publiques reçues	-

\*Données en millions d'euros (extrait des comptes consolidés au 31/12/2015)

Paris, le 07/04/2016

Roberto BONUCCI  
Directeur Général



